



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2021

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique :
  - L'Ours SA, Les Planchons : Pose d'un escalier de secours extérieur en façade « Ouest », (parcelle RF No 260).